

Le PLESSIS BOUCHARD, le 12/10/2021

Objet : Modalités de visites à compter du **14 octobre 2021**

Mesdames, messieurs,

Le Conseil de Vie Sociale a tenu sa première réunion le 05 octobre dernier.

A cette occasion, la question d'une révision des modalités de visites a été abordé dans l'ordre du jour.

Cette question a fait l'objet de nombreux échanges et réserves pour aboutir à un consensus de nature à rassurer à la fois les résidents et les familles.

Ainsi, les points suivant ont été actés :

- Les horaires de visites (en dehors de cas exceptionnels) restent fixés entre 14h et 18h 7j/7.
- Le pass sanitaire est obligatoire pour pénétrer au sein de l'établissement (parc compris)
- Les visiteurs ont dorénavant accès aux parties communes de la résidence, dans la limite de de deux visiteurs par résident (y compris les chambres). La jauge reste à 4 visiteurs dans le parc.
- Le port du masque et le lavage des mains restent une obligation pour tous que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Pour les enfants les membres du CVS ont fixé un **âge minimum de 8 ans** pour pénétrer dans la résidence avec obligation du strict respect des mesures barrières. Les enfants de 0 à 8 ans pourront accéder simplement au parc et être masqués si distance de moins d'1.5 m avec leur proche. La surveillance des enfants reste sous la responsabilité de leur accompagnateur.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension et la stricte application de ces mesures.

Emmanuel POUGETOUX

Directeur

